

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Étaient Présents, 50 titulaires, 7 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Pierre SERENA	à	David CORBIN
	Maïté POTIN	à	André LABARTHE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Jean CAMSUZOU	à	Jean GASTOU
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Jacques MARQUEZE

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Michel LAUGA
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

REÇU
21 AVR. 2017
Sous - PREFECTURE
OLORON SUR MARIE

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Fabienne MENE-SAFFRANE (excusée)

**ETUDE DE POSITIONNEMENT DU CENTRE DE PEYRANERE
DEMANDE DE SUBVENTION**

Mme CAMPELLO précise que le centre d'hébergement de Peyranère, propriété des PEP64, connaît depuis quelques années une dégradation de sa situation économique. Face à ces difficultés, les PEP64 ont pris la décision de le mettre en vente.

Le centre est actuellement géré par la Ligue de l'Enseignement, pour une période transitoire de 4 mois (Janvier à Avril 2017).

La vocation première de ce centre est le tourisme éducatif géré par le code de l'action sociale : accueil de classes vertes, classes de neige, classes de découverte de la montagne.

Consciente de l'intérêt que représente cette structure située au cœur du Parc National des Pyrénées et à 2 km de la station de ski de fond du Somport, la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn envisagerait donc de faire l'acquisition du Centre d'hébergement de Peyranère, via l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL).

Au préalable, il est nécessaire de conduire une étude pour définir une stratégie de positionnement et de développement pour cet équipement.

Elle aura pour objectifs :

- Sur la base de l'état des lieux réalisé par une étude précédente, d'actualiser le diagnostic du centre d'hébergement,
- Au regard du marché et des autres projets du territoire, de proposer des scénarii de positionnement et de développement, afin que le projet puisse être viable économiquement et s'intégrer dans la stratégie touristique du territoire.

Le montant du marché est estimé à 40 000 € TTC.

Des financements, pouvant aller jusqu'à 80%, pourraient être sollicités dans le cadre de :

- l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Améliorer, diversifier et qualifier l'offre touristique pyrénéenne : approche expérimentale et innovante » lancé dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif – dépôt avant le 28 avril 2017,
- l'Appel à projet départemental – dépôt avant le 15 mai 2017.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention (M. LABARTHE)

- **ADOpte** le présent rapport,
- **Autorise** Monsieur le Président à engager la consultation pour la réalisation d'une étude de positionnement du Centre de Peyranère et signer le marché correspondant
- **Autorise** Monsieur le Président à répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Améliorer, diversifier et qualifier l'offre touristique pyrénéenne : approche expérimentale et innovante »,
- **Autorise** Monsieur le Président à répondre à l'Appel à projet départemental,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter éventuellement des subventions auprès des partenaires financeurs Etat, Europe, Région, Département.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21/04/17

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 21 AVR. 2017
SOUS - PREFECTURE
OLORON STE MARIE